

CURSUS D'ÉCRITURE MUSICALE

Le cursus d'écriture musicale permet d'atteindre trois objectifs :

- Se doter d'une oreille musicale poussée
- Posséder les outils méthodologiques nécessaires pour s'approprier un langage musical en autonomie
- Savoir manier la syntaxe musicale et les principes d'organisation formelle grâce à l'étude théorique, mais surtout appliquée, d'un certain nombre d'œuvres du répertoire

Il s'articule en trois étapes :

1) découverte (2 ans)

2) exploration (1 ou 2 ans)

3) classe préparatoire à l'enseignement supérieur (2 ou 3 ans)

Le cursus permet d'acquérir des compétences solides dans les domaines de l'harmonie et du contrepoint à travers l'étude d'un répertoire large, essentiellement issu de l'histoire de la musique occidentale : langages baroques, classiques, romantiques et postromantiques, langages du XX^e siècle, harmonie jazz, ...

Le parcours est enrichi par différentes UV complémentaires (harmonisation au clavier, analyse, culture musicale, esthétique du XX^e-XXI^e siècle, composition instrumentale et composition électroacoustique) qui permettent d'appréhender le processus de création musicale sous une perspective diversifiée.

Grâce à la présence d'un grand nombre d'ensembles instrumentaux et vocaux à l'intérieur de l'établissement, les pratiques de l'arrangement et de l'orchestration sont également abordées, à partir de la deuxième année du cycle de découverte, à travers un projet transversal par année et par groupe d'élèves.

Les candidat.e.s qui souhaitent s'inscrire à un niveau différent du cycle de découverte sont admise.s sur la base d'une épreuve écrite sous forme de mise en loge organisée par l'enseignant et sur entretien (stage de 3 ou 4 semaines + épreuves en octobre pour l'entrée en classe préparatoire ; première moitié de septembre pour les autres niveaux). L'entretien sera fondé sur un échange après et au regard de l'épreuve écrite ; l'ensemble des deux temps (épreuve écrite et entretien) permettra une orientation dans un cycle donné.

Le travail hebdomadaire individuel est estimé à trois/quatre heures par semaine, en plus du cours collectif. Les UV complémentaires, en fonction des cycles, requièrent un engagement supplémentaire.

CYCLE DE DÉCOUVERTE – 2 ans

Durée hebdomadaire : 1 cours d'1h30.

UV complémentaire : analyse (sur deux ans, 1h30 par sem. la première année, 2h30 la deuxième année).

Admission :

L'épreuve a lieu au mois de septembre et se divise en deux temps : épreuve écrite portant sur l'oreille mélodique (intervalles) et harmonique (accords majeurs, mineurs et quelques agrégats non classés) ; entretien avec les enseignant.e.s du département Créations et avec un.e enseignant.e de formation musicale. Les candidat.e.s seront admis.e.s en fonction du nombre de places disponibles. Parmi les critères pris en compte, outre la précision de l'oreille, figurent la motivation, le temps hebdomadaire disponible, le projet des candidat.e.s...

La première année peut faire l'objet d'une UV pour les élèves en CPES musique.

Objectifs :

- S'initier à la notion de forme en composition musicale. Savoir composer de courtes formes à partir d'incises données
- S'initier à la modalité
- Savoir entendre dans leur contexte la plus grande partie des accords du système tonal issus de formes simples (des chansons de la Renaissance jusqu'au premier Romantisme). Savoir replacer ces éléments dans un contexte donné (mélodie à harmoniser, basse chiffrée)
- S'initier à l'écriture contrapuntique
- Savoir arranger pour de petites formations

Évaluation :

Une épreuve est organisée à la fin de chaque année, sous forme de mise en loge. L'épreuve de première année, évaluée par l'enseignant, permet de dresser un bilan et d'envisager la poursuite en deuxième année. L'épreuve de fin de cycle, évaluée par un jury invité, permet d'obtenir un brevet d'écriture musicale (BEM).

Poursuites possibles :

Cycle d'exploration (mentions A, B ou C⁺ requises).

CYCLE D'EXPLORATION – 1 ou 2 ans

Durée hebdomadaire :

1 cours de 2h.

UV complémentaire : esthétique du XX^e-XXI^e siècle (1h30 par semaine, pendant 1 an).

Objectifs :

- Approfondir l'étude de l'harmonie tonale à travers un répertoire issu des périodes classique et romantique ; savoir entendre des lignes contrapuntiques. Replacer ces éléments dans un contexte donné
- Approfondir l'écriture idiomatique à travers la pratique de l'arrangement pour des formations diversifiées
- S'initier à l'harmonie du jazz

Evaluation :

L'épreuve de première année, évaluée par l'enseignant, permet de dresser un bilan et d'envisager la poursuite en deuxième année. L'épreuve de fin de cycle, évaluée par un jury invité, permet d'obtenir un certificat d'études musicales (CEM) (mentions A, B ou C⁺ requises).

Les élèves qui souhaitent s'inscrire en classe préparatoire peuvent, après avis favorable de l'enseignant, postuler pour l'examen d'entrée dès la fin de la première année du cycle d'exploration. Les candidat.e.s qui au contraire souhaitent obtenir un CEM poursuivent leur parcours en deuxième année d'exploration.

Poursuites possibles :

Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (stage en début d'année, puis épreuve en octobre).

CLASSE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES) – 2 à 3 ans

Durée hebdomadaire :

1 cours (3h hebdomadaires). Organisé en 4 modules : contrepoint baroque, langages romantiques/postromantiques, langages du XX^e siècle, initiation à l'orchestration.

UV complémentaires :

- composition électroacoustique et composition instrumentale.
 - Composition électroacoustique : 2h/sem + 2h/sem de travail en studio, pendant 1 an ; initiation à la composition électroacoustique, grâce à l'écoute du répertoire et à l'apprentissage des outils de base (prise de son créative, montage, mixage, traitements sonores). Objectifs sur l'année : réalisation d'une courte étude, pouvant éventuellement intégrer un petit dispositif instrumental.
 - Composition instrumentale : 1h/sem, pendant 1 an ; approfondissement des techniques d'écriture du XX^e-XXI^e siècle, travail de recherche autour d'un langage personnel, réalisation d'une pièce pour 1 ou 2 instruments, d'une durée de 2 à 3 minutes.
- culture musicale (2h/sem, à partir de la deuxième année).

Admission :

Sur épreuve en octobre (mise en loge et entretien) après un stage de 3-4 semaines.

Objectif :

- Parfaire l'étude du contrepoint et de l'harmonie tonale
- S'initier à la pratique de l'orchestration
- S'initier à un langage du XX^e siècle (Debussy, Ravel, Bartók, Webern, Stravinski, ...)
- Entamer un travail de recherche autour d'un langage personnel (UV de composition instrumentale), acquérir les outils de base de la composition électroacoustique (UV de composition électroacoustique)

Evaluation :

Les différents modules sont évalués à fin de chaque année sous forme d'un travail d'écriture en autonomie sur incises données ou à travers une mise en loge (en fonction du projet de l'étudiant.e). Après validation des quatre modules et des deux UV de composition, les candidat.e.s qui le souhaitent peuvent obtenir un diplôme d'études musicales (DEM) (mentions A ou B requises).

Poursuites possibles :

Etudes supérieures en écriture / arrangement / orchestration / musique à l'image.

La préparation aux concours d'entrée des cursus d'écriture et orchestration des CNSMD de Paris et Lyon ou d'autres écoles internationales est assurée sur demande des candidat.e.s, en fonction du projet personnel.